

## Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Rédacteurs

Quotité : Temps plein

Publication: Interne/externe

*durée de publication: 1 mois minimum  
(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques ).*

n° de DV au CDG:

date DV:

Date de création  
Poste n°308  
CM du 30/06/2020

Date de mise à jour  
15/07/2020

Note de service  
n°2020/45  
EL/MN/GA/

Filière : Administrative  
Catégorie : B

Délai de dépôt des candidatures  
**Lundi 24 août 2020**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DEVELOPPEMENT URBAIN - CULTURE - COMMUNICATION  
AFFECTATION : Direction Affaires Culturelles - Service Saint-Martin-d'Hères en scène**

**Chargé(e) de communication et de médiation**

### 1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

La ville de Saint-Martin-d'Hères met l'action culturelle au cœur de son fonctionnement, de son développement et s'inscrit pleinement dans des coopérations partenariales. Elle dispose d'un fort potentiel culturel à travers ses équipements municipaux.

La politique culturelle de la ville de Saint-Martin-d'Hères s'inscrit dans une dynamique sociétale et joue un rôle important dans l'attractivité de la commune.

### 2. Missions du service

La direction des affaires culturelles assure la mise en œuvre de la politique culturelle définie par la collectivité territoriale. Elle coordonne les actions des services, des équipements : Conservatoire Erik Satie, Espace culturel René Proby et L'heure bleue, médiathèque avec ses quatre espaces, galerie Vallès, Mon Ciné et les grosses associations à vocation culturelle, avec un objectif de cohérence de l'offre.

Rattaché à la direction des affaires culturelles, le service Saint-Martin-d'Hères en scène est chargé de la mise en œuvre de la politique culturelle municipale en matière de spectacle vivant. Cette politique s'articule autour d'axes forts : diffusion, soutien à la création, éducation artistique et culturelle et médiation culturelle.

### 3. Missions du poste

Sous la responsabilité du(de la) responsable des relations publiques, l'agent(e) assure la bonne visibilité et la reconnaissance du service Saint-Martin-d'Hères en scène et de son projet culturel. Il/elle sera chargé(e) de mettre en œuvre une stratégie globale et cohérente de médiation culturelle et de communication, dans le but d'assurer et de renforcer les objectifs de fidélisation, développement et renouvellement des publics et de politique de démocratisation culturelle de la ville de Saint-Martin-d'Hères.

Les missions essentielles du poste sont la participation au développement de l'accueil des différents publics à partir de plans de communication et la mise en place d'actions de médiation culturelle et artistique en fonction de la programmation et des lieux.

## 4. Activités du poste

### Communication

- Collecter les informations et créer le contenu relatif aux événements et aux activités du service en appliquant la charte graphique et en veillant à l'harmonisation de tous les supports physiques et numériques
- Contribuer à la fabrication et à la diffusion des supports physiques et numériques de communication
- Établir une revue de presse, alimenter et mettre à jour les médias numériques
- Promouvoir les activités et événements du service auprès des médias locaux, régionaux et nationaux, mettre en œuvre des partenariats en matière de communication (médias, Comités d'entreprises, structures sociales, etc.)
- Participer aux réseaux professionnels liés à la communication et à la médiation

### Médiation

- Mener ou accompagner des actions d'éducation artistique et de médiation auprès des différents publics en apportant son expertise métier
- Mettre en œuvre les actions spécifiques de médiation culturelle et artistique en fonction des publics, de la programmation et des lieux - appliquer la méthodologie d'intervention définie dans le programme de médiation culturelle et artistique
- Participer à la rédaction des dossiers de partenariat et des conventions - rédiger des supports de médiation
- Repérer les ressources potentielles au bénéfice du service
- Mettre en œuvre une régie technique lors de différentes actions

### Développement des publics

- Participer au recueil de l'expression des besoins sur le territoire, repérer les initiatives - contribuer à la production des bilans d'activités
- Participer à la conception des politiques globales liées au public
- Participer à la dynamique autour du projet artistique et culturel du service
- Assurer l'accompagnement des groupes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions culturelles spécifiques

### Participation à la vie du service

- Participer aux réunions de service en apportant son expertise « métier »
- Accueillir, veiller à la qualité de l'accueil des stagiaires
- Contribuer au conseil et participer à l'accueil des compagnies selon les protocoles et conventions en vigueur - appliquer et faire appliquer les consignes de sécurité, de sûreté et sanitaires en lien avec les prestataires
- Participer à la gestion administrative générale pour permettre la continuité du service
- Intervenir dans l'accueil et la tenue de la billetterie en appliquant les procédures qui la régissent lors des événements

## 5. Profil recherché

- Formation Bac +2/+3 en lien avec la fonction et culture générale sur le milieu du spectacle et la programmation artistique locale, régionale, nationale, internationale
- Connaissance de l'environnement territorial
- Maîtrise des enjeux sociétaux liés au territoire, de la typologie des publics et de leurs pratiques
- Maîtrise des enjeux de l'offre culturelle et de la création artistique

- Connaissance des dispositifs particuliers du secteur d'intervention, connaissances des procédures de sécurité en ERP
- Connaissance des procédures et règlement intérieur liés aux billetteries
- Maîtrise des techniques de communication et de médiation culturelles
- Maîtrise des ressources numériques, des logiciels métiers, d'une suite bureautique
- Excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles
- Adaptabilité, sens du travail en équipe et capacités à travailler en transversalité
- Pédagogie, dynamisme et réactivité

## 6. Conditions

Conditions d'exercice particulières	Conditions d'accès
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires de bureau dans le cadre du protocole GTT 2016</li> <li>• Disponibilité nécessaire : travail possible en dehors des heures de bureau (base de récupération)</li> <li>• Horaires de nuit, les week-ends et parfois les jours fériés possibles</li> <li>• Organisation des congés permettant d'assurer la continuité du service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement par voie statutaire (fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours)</li> <li>• <b>Diplôme Bac+2/+3</b> en lien avec la fonction</li> <li>• Permis B exigé</li> <li>• PSC1</li> </ul>
Conditions de rémunération	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)</li> <li>• Régime indemnitaire (RIFSEEP)</li> </ul>	

### *Avantages et participations de l'employeur*

#### **Sans condition d'ancienneté**

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€/mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

#### **Sous condition de 3 mois d'ancienneté**

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)

- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des rédacteurs en fonction ou les agents non titulaires en fonction, les lauréats du concours de rédacteurs voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) avant le lundi 24 août 2020 à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences :

par email au : [secteur.recrutement@saintmartindheres.fr](mailto:secteur.recrutement@saintmartindheres.fr)

Les jurys de recrutement auront lieu les :

- **mercredi 2 septembre (après-midi)**
- **vendredi 4 septembre (matin)**

(tampon)

**Le Directeur Général des Services**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.